

*Initiatives ministérielles*

les provinces s'efforcent de réorganiser leur économie pour l'adapter aux exigences de l'ère de l'information.

J'exhorte tous les députés de tous les partis à appuyer son adoption rapide.

**M. Peter Milliken (Kingston et les Îles):** Monsieur le Président, le député connaît assez bien ce sujet et a consacré un certain temps à en discuter avec des gens de la faculté de l'Université de la Colombie-Britannique.

Je tiens à lui dire que, au cours d'une visite que j'ai effectuée à cette université il y a une semaine et demie, j'ai fait la même chose que lui. Je me suis entretenu avec le Dr Bernard Bressler, qui connaît bien ce domaine, et qui m'a expliqué en partie pourquoi lui et les autres professeurs de l'Université de la Colombie-Britannique souhaitent qu'on adopte ce projet de loi. Il a mentionné que cette subvention de 15 millions de dollars destinée à la recherche à l'université constituait en partie la raison pour laquelle il appuyait ce projet de loi.

Je voudrais demander au député de se confier à la Chambre. Il s'est sûrement entretenu avec le ministre de la Consommation et des Affaires commerciales et, peut-être, avec son collègue, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social pour savoir combien les Canadiens paieront pour cette recherche.

J'aimerais que le député réponde à la question suivante, que j'estime équitable: Combien les contribuables canadiens paieront-ils pour que cette recherche s'effectue au Canada? Ce que le député demande aux contribuables, c'est de verser 800 millions de dollars supplémentaires au cours des six prochaines années pour financer une recherche évaluée à quelques millions de dollars.

Je voudrais savoir combien d'argent sera dépensé. Il peut peut-être nous le dire et nous dire aussi combien d'argent s'ajoutera aux bénéfices supplémentaires scandaleux que réalisent déjà les sociétés pharmaceutiques internationales qui. . .

**Une voix:** Les recettes les plus élevées au monde.

**M. Milliken:** . . . comme le député le dit, qui obtiennent les bénéfices les plus élevés au monde. Certains de mes amis qui sont des observateurs impartiaux de cette situation qualifient ces bénéfices de scandaleux.

Sur les 800 millions de dollars supplémentaires qui seront soutirés aux contribuables canadiens, combien iront à ces sociétés?

Je conviens que la recherche et le développement sont très importants. Je le concède, mais les contribuables canadiens sont réellement ceux qui financeront cette recherche si nous modifions la loi en ce sens.

Le député sait que le gouvernement a déjà modifié la loi une fois et ce, d'une manière très avantageuse pour ces sociétés pharmaceutiques. Il propose maintenant de la modifier encore et de leur distribuer quelques centaines de millions de dollars supplémentaires.

Je voudrais savoir combien les contribuables canadiens paieront pour cette recherche. Combien de recettes fiscales seront perçues auprès de chaque contribuable pour chaque dollar dépensé pour la recherche? Le député peut-il nous donner ce chiffre?

**M. Wilbee:** Monsieur le Président, je trouve qu'il s'agit là d'une question très raisonnable, et j'avoue que j'y ai moi-même songé.

Tout d'abord, je ne suis pas vraiment d'accord avec le chiffre de 800 millions de dollars qu'il avance. Aucune recherche fondamentale n'a jamais été effectuée quant à l'origine réelle de ce montant. Je pense que, comme c'est le cas pour bon nombre d'études statistiques, on peut faire dire tout ce qu'on veut à ce genre de données. On peut prendre un chiffre, comme ça, hors contexte. On peut ne pas faire intervenir d'autres facteurs, comme par exemple le coût réel sans l'inflation ou avec l'inflation, ainsi que le coût réel des médicaments même sans cette recherche.

Je ne crois pas qu'on puisse dire que tous les fonds qui vont être investis dans la recherche vont venir directement des poches des contribuables. Comme le député le sait probablement, en ce qui concerne les prix des médicaments, il y a très peu de rapport entre le prix demandé et le coût réel. C'est l'une des réalités de l'industrie. Beaucoup de facteurs interviennent dans la détermination des prix des médicaments.

Par exemple, l'autre jour encore, aux nouvelles, on disait qu'aux États-Unis, un criminel avait intenté un procès au fabricant du médicament Halcion pour obtenir, je crois, 1,5 million de dollars, parce qu'après en avoir pris un comprimé, il avait commis un crime affreux. On s'attendait à ce que le fabricant paie cette amende, du fait que quelqu'un a fait un mauvais usage de ce produit. Dans tout le continent, des gens intentent des procès à des fabricants de médicaments pour obtenir des sommes énormes. Le système d'approbation obligatoire des médicaments coûte extrêmement cher.

• (1150)

Dire que le fait de prolonger de trois ans la période de protection conférée par les brevets, qui est déjà de 17 ans, va coûter 800 millions de dollars est, à mon avis, irréaliste. Comme je l'ai dit, on peut se servir de ces chiffres, mais quelqu'un d'autre de ce côté de la Chambre peut arriver avec d'autres chiffres, totalement différents, qu'il peut justifier de la même façon.